



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 47768

Texte de la question

M. Yann Galut souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent le service de réanimation du centre hospitalier général de Bourges et le SMUR-SAMU départemental du Cher. Les médecins du service de réanimation et d'urgence SMUR ont d'importantes difficultés à prendre en charge les malades graves du département du Cher. Ces difficultés portent, de longue date, sur le service de réanimation. En effet, cent seize malades n'ont pu être admis dans le service de réanimation. Après la fermeture des quatre lits de réanimation de l'hôpital des armées Baudens le 28 octobre 1996, la fermeture des six lits de soins intensifs du centre hospitalier de Vierzon, en juin 1999, a considérablement aggravé cette situation. Il en est de même maintenant en SMUR avec le départ de deux médecins en septembre dernier, qui a rendu irrégulier le fonctionnement de la deuxième équipe SMUR, plus particulièrement chargée des transports secondaires. Des efforts accrus sont encore demandés actuellement à des personnels médicaux non titulaires qui risquent eux aussi de partir. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles dispositions elle compte prendre pour que les conditions de soins pour les habitants du Cher puissent s'améliorer.

Données clés

Auteur : [M. Yann Galut](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47768

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3634